



LE TRAIT D'UNION

Avril 2026

La séance du Conseil Municipal du 23 avril 2026 a validé les décisions budgétaires à l'unanimité.

Le résultat 2025 rend compte des recettes et des dépenses réalisées en 2025.

Comme l'an dernier, les dépenses sont inférieures aux prévisions, et les recettes ont légèrement augmenté.

L'excédent de fonctionnement reste élevé ainsi la commune peut se permettre de financer ses investissements.

- Les recettes de fonctionnement s'élèvent à 2 298 197 € et les dépenses à 1 596 416 €.

En conséquence l'excédent de fonctionnement ressort à **701 781 €**.

- Dans la section investissement les recettes s'élèvent à 1 726 009 €, les dépenses à 2 717 865 € soit un déficit de **991 856 € lié à de nombreux travaux dont les deux projets exceptionnels du château et de la salle polyvalente.**

Le déficit total 2025 atteint un montant de 290 074 €, financé grâce aux réserves des années antérieures.

Le budget primitif 2026

Il s'équilibre en section de fonctionnement à la somme de 2 933 327 € et en section d'investissement à 3 868 657 €

Le budget primitif recense les investissements pour 2026 suivant le déroulé de notre programme de campagne.

Le désendettement progresse grâce aux excédents annuels, en 6 ans c'est plus de 1 500 000 € remboursés.

Notre chantier colossal de 2026 comprend l'Ancienne Poste et la requalification du Cœur du village, projet majeur qui permet de redessiner durablement notre Terre d'Histoire.

Taux d'imposition des Taxes Foncières

Notre commune évolue, de nombreux projets sont réalisés, mais **une gestion saine, équilibrée et raisonnée permet de ne pas augmenter le taux de la fiscalité locale.**

Mai 2026 : A vos agendas !

Jeudi 7 mai à 18h30, sur le parvis de la mairie, la municipalité vous convie à la **Commémoration de la Victoire de 1945** avec la participation de l'UNC – Alpes Section du Môle, le CMJ et les élèves de l'école de Villy, suivi du verre de l'amitié

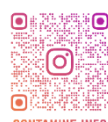
Dimanche 10 mai de 10 à 12h 11^{ème} édition du **PRINTEMPS DES CIMETIÈRES**, conférence à 3 voix, organisée par l'Association des Amis de la Grande Maison et J. Autem sur le thème des anecdotes et l'humour au cimetière. **Rendez-vous à l'ancienne mairie.**

Les horaires de la déchetterie changent !

Ouverture du 1^{er} avril au 31 octobre :

LUNDI, MERCREDI, JEUDI et SAMEDI de 9 h à 11h45 et de 13h30 à 18h45

Rappel : Tout dépôt de déchets sur la voie publique est considéré comme un dépôt sauvage et constitue une infraction de 4^{ème} classe, passible à ce titre d'une amende de 450 euros.



CONTAMINE.INFO

Le Compte financier unique 2025




FONCTIONNEMENT

Recettes : 2 298 197 €

Dépenses : 1 596 416 €

Taxes foncières et diverses : 1 247 374 €

Revenus immeubles : 61 425 € 

Fond genevois : 669 563 € 

Subventions et dotations : 319 835 € 

Rémunération du personnel, élus : 708 535 €

Charges générales, fournitures, divers : 355 945 €

Contribution SDIS : 65 166 € 

Énergie hors école : 118 843 €

Entretien bâtiments, réseaux, voirie : 108 035 €

Scolaire : 104 109 €

Cérémonies et subventions associations : 37101 €

Ménage hors école : 44 800 €

Intérêts d'emprunt : 53 882 €



INVESTISSEMENT

Recettes : 1 726 009 €

Dépenses : 2 717 864 €

Taxes aménagements : 36 663 €


Remboursement TVA : 113 944 €

Subventions : 465 607 €

Opérations d'ordre : 40 085 €

Excédent capitalisé : 1 069 710 € 

Remboursement capital de la dette : 320 772 €

Travaux : 2 189 289 € 

Voirie : 150 536 €

Frais d'études : 15 703 €

Taxe aménagement reversée : 41 564 €

BILAN

Excédent fonctionnement : **701 781 €**

Déficit d'investissement : **991 85 €**

Déficit total de l'année 2025 : 290 074 €